



Le Directeur Académique a répondu aux déclarations préalables et notamment la nôtre (à lire [ici](#)).

Tests salivaires : ils auront lieu à partir de cette fin de semaine. Nous avons des moyens délégués pour le recrutement de 14 médiateurs lutte anti-covid : 7 déjà recrutés et formés car déjà présents l'an dernier. Nous avons des difficultés de recrutement, face à l'ARS...

4 000 à 6 000 tests par semaine est l'objectif. La montée en puissance est lente mais nous avons atteint les 6 000 en mai dernier.

Enseignants référents : nous avons la même analyse que vous. On va devoir travailler sur ce dossier. Si nous créons un poste, ce sera financé sur l'enveloppe générale. Ce sera à observer lors de la carte scolaire prochaine. Ils nous reprochent d'être éloignés des PIAL mais c'est un choix car ils ont déjà assez de dossiers à gérer.

Communication ministérielle : vous êtes durs de parler de non-anticipation, dès juin 4 niveaux étaient envisagés. Le niveau a été dévoilé au dernier moment car il fallait voir où on en était. La situation est stable voire meilleure dans notre région, le niveau 2 est logique.

Satisfaction du ministre pour ce qu'il s'est passé dans nos écoles face à d'autres pays, dans la gestion scolaire de l'an passé. Les choix et engagements des équipes ont permis le maintien des élèves dans les écoles.

Concernant le manque de dialogue du ministre, qui serait figé dans sa position, c'est le contraire, il fait évoluer les organisations après écoute. Il y a énormément de GT ministériels depuis des années. Il est en capacité de faire évoluer ses décisions, ce qui est une preuve de dialogue.

Notre commentaire : Étant en contact régulier avec nos représentants nationaux du SE-UNSA et de l'UNSA Éducation, nous pouvons vous confirmer que le dialogue n'est pas aussi facile que présenté par notre DASEN, et qu'il faut se battre pour se faire entendre du Ministre et de ses conseillers (lorsqu'ils entendent). Et heureusement que les représentants du personnel sont là, a fortiori dans ce contexte de crise. Il est à noter que pour certains sujets, par exemple l'inclusion, le bilan (dithyrambique) s'est fait sans représentants du personnel, c'est alors plus facile de s'autocongratuler...

Quant au dialogue social efficient, c'est sûrement pour cela que le SE-UNSA et l'UNSA Éducation saisissent le Conseil d'État à propos des indemnités en REP+.

ULIS :

Nous avons conscience que nous avons des tensions sur certains points du territoire. Le ministère a fixé des objectifs depuis des années. Nous ne sommes pas loin des objectifs fixés par le ministère, à 3 ULIS près. Ces 3 ULIS correspondent aux besoins réels.

On travaille avec le réseau privé. Le ministère ne demande pas que le privé prenne tout en charge mais qu'il ait une offre correspondant au poids du nombre de leurs élèves. Il y a nécessité de faire travailler le réseau privé et que ce soit partagé. Mais les 3 ULIS ouvriront dans nos réseaux.

Effectif des jeunes en attente : difficile à chiffrer car des enfants sont en attente de places ailleurs et vont libérer des places...

Notre commentaire : il est utile de rappeler que 90 % des élèves en situation de handicap sont scolarisés dans le public et encore plus en ULIS... Au passage, il est tout autant utile de rappeler que le privé peut refuser d'accueillir certains élèves... Notamment lorsqu'il s'agit d'enfants ayant des troubles du comportement, nos écoles en savent quelque chose...

Vaccination : merci pour le travail de conviction que vous effectuez. Les établissements vont être accompagnés pour la vaccination.

Il y a un très bon taux de vaccination des jeunes bretons, 15 % restant à vacciner, les Côtes d'Armor sont le 2e département le mieux vacciné sur le territoire.

91% des + de 12 ans ont au moins une dose, ce qui peut expliquer un non-emballement des demandes de vaccination.

AESH et accompagnement des enfants en situation de handicap :

Il y a une énorme demande dans le département. Nous sommes très au-dessus des autres départements, cela interroge. La MDPH a indiqué qu'il y avait 300 dossiers de plus à cette époque par rapport à l'an dernier. On s'interroge, c'est un vrai sujet. Notre territoire est plus déshérité par rapport aux autres départements de la région mais pas par rapport à la France.

Il faut qualifier la difficulté : handicap ou pas ?

Si la MDPH refuse un certain nombre de dossiers, il y a pression ensuite.

L'ARS a repéré un travail à faire avec les spécialistes. Un certain nombre de spécialistes ont repéré les mots qui vont bien pour obliger la MDPH à accorder une aide, ils s'en servent peut-être de façon abusive.

Ne serait-ce que 15% des élèves qui n'auraient pas dû obtenir de notification, cela suffirait à gérer la situation.

Notre commentaire : cela fait maintenant dix ans que ce constat est fait au niveau de l'Académie. Le souci est que la seule focale de l'administration est qu'il faut diminuer le nombre d'élèves pris en charge. Des études de santé ont-elles été menées ? Nous avons signifié au préfet, qui nous avait reçu pour le manque d'AESH, qu'il serait bien que différents services de l'état se penchent sur ce constat du nombre de notifications dans notre département afin de déterminer son origine... Le Dasen parle de « pression » parfois mise sur la MDPH pour obtenir des notifications, nous pensons quant à nous que la principale pression émane de la Direction Académique... Nous rappelons aussi qu'on n'obtient pas une notification par un simple claquement de doigts, il y a une procédure, une étude précise des situations. Dernière remarque quant au nombre d'accompagnements préconisés : Combien d'AESH accompagnent des élèves qui sont dans des structures classiques faute de places dans des structures spécialisées ? Cela dure parfois des années et l'on peut alors parler de souffrance (maltraitance ?).

Ajustements de rentrée

L'administration nous avait transmis les 5 écoles pour lesquelles elle envisageait une aide pédagogique.

Callac, Plouha, Hillion, La Méaugon : un poste monolingue

Paimpol Le Braz : un poste bilingue (ouverture de filière)

Il s'agit donc d'un moyen pour l'année scolaire à venir et pas d'une ouverture en tant que telle. Elles devront donc être confirmées pour la rentrée suivante, et donc officialisées, lors du CTSD carte scolaire de février prochain (en 2022). Ce qui explique que malgré le vote unanime contre des organisations syndicales, il n'y aura pas de nouvelle tenue de CTSD.

Aucune fermeture n'est envisagée, malgré des situations « limites » au niveau des effectifs. Suite à nos argumentations, une autre école aura un moyen supplémentaire : **l'école élémentaire du Grand Clos à Saint-Brieuc.**

Merléac devrait avoir une attention particulière...

Notre commentaire : d'autres écoles qui avaient des besoins du fait d'effectifs en augmentation n'ont rien obtenu, et nous le regrettons, a fortiori dans ce contexte, sans oublier la concurrence privé/public, qui est bien réelle et parfois farouche suivant les réalités locales...

Questions Diverses

Ineat

14 ineats présents dont 2 sorties compensées, 1 qui va arriver, cela fait donc 13 entrées positives en tout. Les exeat sont difficiles à obtenir, malgré des appels de notre part à certains DASEN. Des agents en congés parentaux ont été contactés mais n'étaient pas volontaires pour reprendre.

Notre commentaire : il paraissait pourtant que la fameuse loi de la transformation de la Fonction publique allait favoriser la mobilité des enseignants tout comme le fait que les mutations se fassent sans représentants du personnel. Là encore, quelle distorsion entre les annonces et la réalité. Et quel gâchis pour nombre de collègues qui n'ont d'autres choix que celui de se mettre en disponibilité, sans oublier la souffrance lorsque les années de séparation s'enchaînent...

Stagiaires / Alternants

Il est fait appel à la liste complémentaire seulement pour les désistements au concours.

Il y a 41 alternants car 2 ont été intégrés en liste complémentaire. 44 étaient prévus, 43 avaient été recrutés mais au final nous sommes 3 en dessous de la cible.

Il y aura 11 M2 en immersion.

Pour le tutorat des 1/3 temps, les directeurs auront 1 journée de formation. On ne leur demande pas un tutorat pédagogique mais d'accueillir l'alternant dans l'école. Ils ont un tuteur pédagogique par l'inspe. Le directeur assure seulement le tutorat métier : relation parents, partenaires... Ce sont des dispositions académiques. L'évaluation des alternants sera fait par l'inspe. Côté dédommagement il n'y en aura pas pour les directeurs ayant seulement 12 jours de présence de l'alternant. Sinon à l'année, le tutorat est reconnu et c'est une bonne chose.

On a eu des demandes de directeurs pour être tuteur d'alternant, et aussi 2 refus que l'on a acceptés.

Pour l'an prochain on pourra questionner les directeurs volontaires, cette année il fallait faire rapidement les positionnements.

Notre commentaire : il faut espérer qu'ils n'abandonneront pas en cours d'année ou qu'ils n'arrêteront pas avant le concours, ce qui serait entendable. Pour rappel l'UNSA Éducation a été dès le départ opposée à cette réforme de la formation initiale que notre ministre a fait passer en pleine crise sanitaire... Dernière minute : les directeurs concernés ont été invités à une demi-journée de « formation » dès hier après-midi, le timing interpelle (une semaine après la rentrée) et le contenu encore plus au vu des remarques qui nous sont parvenues...

Remplaçants

8.5 contractuels ont déjà été recrutés (majoritairement sur Loudéac : 5 (dont 1SEGPA et 1IME), 0.5 à St Briec Est, 1 à St Briec Ouest, 1 à Guingamp Sud. On a recruté majoritairement sur le vivier de l'an dernier et des personnes ayant déjà passé le concours.

Il n'y a pas de dotation spécifique pour la crise sanitaire (41 l'an dernier). On pourrait recruter 4 ou 5 personnes en plus, pour l'instant. Notre département est en déficit d'enseignants.

Notre commentaire : la crise sanitaire est toujours là mais pas les moyens adéquats pour faire face à cette situation exceptionnelle, nous continuerons à les réclamer à notre ministre et à lui rappeler la réalité du terrain qui diverge de la communication ministérielle d'autosatisfaction (pléonasme ?). Nous ne pouvons qu'être inquiets de la situation de déficit de notre département, quid des remplacements ? D'autant que l'an dernier notre Dasen avait priorisé le remplacement pour la formation « constellation » à celle des collègues en arrêt, ce que nous avons dénoncé à de nombreuses reprises. Nous avons finalement eu gain de cause avec l'arrêt de la priorisation de ces remplacements.

AESH

Il y a actuellement 1066 AESH, soit 666 Emplois Temps Plein. 1915 élèves peuvent être accompagnés à ce jour. 1865 sont réellement accompagnés (public/privé) actuellement. Le budget n'est pas épuisé (20 ETP encore possibles).

La commission MDPH a lieu toutes les semaines, c'est habituellement difficile à partir d'avril. Les délais de traitement des dossiers diminuent.

On prend en compte de ne pas déplacer les AESH à plus de 20 km, ils bénéficient de frais de déplacement s'ils sont en service partagé, selon les mêmes règles que les enseignants (communes limitrophes non valides...). La résidence administrative étant l'établissement qui dépend d'un PIAL.

Notre commentaire : nous surveillerons attentivement ce dossier. En ce qui concerne les frais de déplacement, bon courage s'il faut utiliser l'application dédiée au remboursement (devrions-nous dire au non-remboursement tant cela est complexe ?). Quant aux difficultés qui pointent en avril, l'an dernier c'était bien plus tôt nous semble-t-il.

PIAL

2 par circo donc 20 PIAL. Si un IEN est responsable de l'un d'eux, un principal sera responsable de l'autre. Les coordonnateurs sont des directeurs du public.

Tous les PIAL sont inter réseaux, on travaille avec le diocèse pour qu'il prenne sa part dans le réseau. On veut qu'ils soient présents sur la coordination.

Direction

Selon le Dasen, les formations seront maintenues malgré le déficit des remplaçants déjà bien réel dans notre département.

En ce qui concerne le GT directeurs et le groupe Blanchet, le DASEN aimerait regrouper les 2 afin de trouver une cohérence.

Notre commentaire : il est à noter que l'an dernier, les directeurs qui devaient avoir deux jours de formation ne les ont pas eus (décret août 2020). Les remplacements ayant été priorisés dans notre département pour les formations « Constellations » véritable priorité de notre ministre. Et les directeurs

mériteraient plus de respect que des annulations de dernière minute et d'avoir les jours de formation auxquels ils ont droit...

Un CHSCT aura lieu le 23 septembre (un groupe de travail émanant du CHSCT travaille sur la simplification des tâches administratives).

Evaluation d'école

Pour l'instant c'est une expérimentation sur le 1er trimestre. 2 écoles sont volontaires. L'idée est de faire en sorte que l'équipe se saisisse des tests de positionnements et ait des éléments pour porter un regard sur le fonctionnement de l'école en s'appuyant sur les réussites pour traiter les faiblesses. A partir du 2e trimestre on étendrait aux écoles volontaires. La philosophie est de développer les compétences à s'autopositionner. Les équipes porteraient un regard sur le fonctionnement de l'école, sur les liens avec le collège, etc. On attend des éléments pour s'organiser, un accompagnement est nécessaire. Cette évaluation est suivie par le conseil supérieur de l'administration. On va construire ensemble. On attend des infos sur le sujet.

C'est un travail réalisé sur l'ensemble du territoire.

Il y aura aussi un regard sur le périscolaire.

Point sanitaire (nous l'avons demandé dans notre déclaration préalable et l'avons redemandé en instance)

Ce 7 septembre à 11h : 24 classes fermées tous réseaux confondus (7 en maternelle, 17 en élémentaire). 37 cas positifs chez les élèves : 7 en maternelle, 18 en élémentaire, 5 collégiens, 7 lycéens (mais pas de fermeture dans le 2nd degré).

1 ATSEM déjà positif à la rentrée. Les tests salivaires commenceront jeudi.

Formation continue pour enseignants bilingues

De nombreux enseignants bilingues ont fait part à l'Unsa Education de leur incompréhension de devoir suivre des formations en français alors qu'ils ont un besoin spécifique de pratique du breton entre pairs. Leur seule possibilité est de continuer à se former sur leurs temps de vacances et en auto-financement.

Nous avons donc demandé que soit prise en compte cette demande. L'administration a noté et va y réfléchir.

Motion proposée par FO

En fin de séance, FO a proposé une motion à l'ensemble des organisations syndicales. L'Unsa Education a fait remarquer que les motions devraient être proposées en amont de la réunion et non dans les 5 dernières minutes d'une réunion. L'Unsa Education s'est donc abstenue n'ayant pu en discuter en interne préalablement.